



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Appel à candidatures Édition 2017

PRIX UNESCO POUR L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES

**Date limite : 5 mai 2017
À minuit (heure de Paris)**

Le Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes récompense des innovations et des contributions exceptionnelles en faveur de l'éducation des filles et des femmes. Il contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable 4 relatif à l'éducation et 5 relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles.

Créé en 2015 par le Conseil exécutif de l'UNESCO, le Prix est financé par le gouvernement de la République Populaire de Chine et a été décerné pour la première fois en 2016.



© ONU/Abassi



© ONU/MI, Perret

QUI PEUT PRÉSENTER DES CANDIDATURES ?

Les gouvernements des États membres de l'UNESCO, par le biais de leur Commission nationale et Délégation permanente auprès de l'UNESCO, et les **organisations non gouvernementales (ONG) partenaires officielles de l'UNESCO**. Chaque organisme ne peut déposer que trois candidatures maximum.

QUI PEUT PRÉTENDRE AU PRIX ?

Les personnes, institutions ou organisations ayant contribué efficacement à la promotion de l'éducation des filles et des femmes. Les candidatures doivent être liées à un **projet effectif ayant donné lieu à des innovations et produit des effets remarquables**.

COMMENT PRÉSENTER DES CANDIDATURES ?

En ligne en anglais ou en français à l'adresse : <http://unesco.org/gwe>

Date limite : **5 mai 2017 à minuit (heure de Paris)**

La plate-forme en ligne n'est accessible qu'aux États membres et ONG partenaires officielles de l'UNESCO.

POUR PLUS D'INFORMATION

<http://fr.unesco.org/themes/women-s-and-girls-education/prize>

Contact : GWEprize@unesco.org



© Nitya SS - Shutterstock, Inc.

ED/IPS/IGE/2017/01



PRIX UNESCO POUR L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES